

RAPPORT
SUR LA SITUATION DES ARCHIVE
1877
Par Ed. Sénemaud

Local

Le nouveau bâtiment des archives, aujourd'hui à peu près complètement approprié, a reçu les papiers renfermés dans l'ancien local, à l'exception des cartons de la correspondance et de quelques centaines de liasses du Bailliage de Charleville, série B, qui ne pourront être déménagés que plus tard, lorsque le cabinet de l'Archiviste, et la pièce destinée au public, auront été pourvus de rayons et du mobilier nécessaire, et permettront une installation définitive.

Réintégration d'archives anciennes – Acquisition et copies de documents

Les réintégrations sont nulles pour cette année. Les copies et analyses de titres anciens que j'ai fait continuer à la bibliothèque de Reims, forment deux registres in-folio de 230 feuillets. Ces titres, concernant les droits de l'archevêché et du chapitre métropolitain, intéressent 110 communes du département.

Versements de papiers

Les versements, que le défaut d'espace avait dû faire ajourner, ont été relativement fort nombreux. Ils ont été reçus aux Archives, et vérifiés les 28 et 31 juillet, 17 août et 31 décembre 1876 ; 6 et 26 avril, 12 mai, 20 et 30 juin, et 12 juillet 1877.

Ces versements proviennent :

1° Des bureaux de M. l'Agent-voyer en chef : 12 registres et 12 liasses.

2° De la 1^{ère} division : 1 registre et 73 liasses.

3° De la 2^{ème} division : 230 liasses.

4° Du Cabinet : 61 liasses.

5° Du greffe du Conseil de préfecture : 156 liasses.

6° De la Trésorerie générale : 14 liasses renfermant 792 rôles et 182 registres à souches pour les perceptions de l'arrondissement.

Total : 13 registres, 546 liasses.

Classement

L'Archiviste et l'employé auxiliaire des Archives ont accompli divers travaux de dépouillement, de classement de papiers, et de rédaction d'inventaires, dont voici l'énumération pour chaque série :

Archives anciennes

Série B : Cour souveraine et Bailliage de Charleville, de 1619 à 1790 : 250 articles.

Archives communales de la Horgne, série GG : 3 articles.

Archives administratives

Le classement comprend 350 liasses pour les séries suivantes :

Série M.....	23 liasses
Série N.....	20 liasses
Série O.....	253 liasses
Série P.....	14 liasses
Série R.....	25 liasses
Série X.....	15 liasses

Le travail de révision des papiers de l'administration communale, continué pour 116 communes, depuis L'Ecaille jusqu'à Machault, a produit un certain nombre de liasses classées dans 116 portefeuilles. Les papiers reconnus inutiles et bons à supprimer qui en ont été extraits, forment 28 liasses auxquelles il convient d'ajouter encore 215 liasses fournies par le triage opéré dans les comptes de gestion (pièces justificatives) au nombre de 2,538 pour les années 1842-1847.

Les papiers de toutes les séries, de A à Z, déménagés en juillet et août 1876, avril, mai, juin et juillet 1877, ont reçu au fur et à mesure de leur arrivée dans le nouveau bâtiment d'Archives, un classement qui peut être considéré comme définitif pour le plus grand nombre des séries.

Inventaire des archives départementales

La livraison 12^e de l'inventaire, comprenant les articles 243 à 277 de la série G, églises paroissiales et fabriques, qui aurait dû paraître cette année, se trouve renvoyée à l'an prochain par suite d'une erreur qui n'est point du fait de l'Archiviste. Le cahier renfermant l'analyse des dits articles, adressés au Ministère le 1^{er} juillet 1876, n'est point arrivé à destination. C'est une copie à recommencer. Ce travail sera livré à l'impression quand il aura reçu l'approbation ministérielle, et je compte être en mesure de présenter cette 12^e livraison au Conseil général, dans la session d'avril 1878.

Les documents inventoriés depuis la session du mois d'août dernier, appartiennent aux fonds constituant la série B. Cours et juridictions ; ils forment les articles côtés B1 à B173, analysés dans l'ordre qui suit :

B1 : Cour souveraine d'Arches et Charleville ; ordonnances du prince, 1619-1635 ; 1 registre.

B2-12 : Cour souveraine ; causes ordinaires, 1637-1719 ; 11 registres.

B13-17 : Actes et causes extraordinaires, 1660-1719 ; 5 registres.

B18-35 : Enquêtes, procès-verbaux et actes extraordinaires, ordres et distributions, sentences rendues sur pièces, taxes de dépens, conclusions du procureur général, correspondance, 1627-1718 ; 18 liasses ou portefeuilles.

B36-43 : Bailliage d'Arches et Charleville ; enregistrement des édits, déclarations, lettres patentes du Roi et des arrêts du parlement de Paris, 1731-1781 ; 8 registres.

B44-46 : Institution et réception d'officiers du Bailliage, 1646-1789 ; 3 liasses.

B47-127 : Causes ordinaires, plunitifs des audiences, 1620-1789 ; 82 registres.

B128-171 : Actes et causes extraordinaires, plunitifs, 1646-1790 ; 43 registres.

B172-173 : Causes sommaires, causes consulaires, 1769-1785 ; 2 registres.

Total : 2 pièces, parchemin ; 2,247 pièces, papier ; 152 registres, papier, in-folio, de 28,177 feuillets.

Archives des sous-préfectures – Bibliothèques administratives

Le travail de classement des papiers des Sous-Préfectures, souvent réclamés, paraît devoir être entrepris prochainement et pourra être terminé dans le courant de 1878.

Le service des Bibliothèques administratives fonctionne avec la même régularité que par le passé ; quelques acquisitions et souscriptions nouvelles ont été faites pour la bibliothèque de la Préfecture ; les collections dépareillées ont été complétées ; près de 200 volumes brochés ont été livrés à la reliure.

Archives communales et hospitalières

La rédaction des inventaires d'archives communales antérieures à 1790 s'améliore, et le nombre des cahiers envoyés à la Préfecture augmente chaque année.

J'ai reçu 19 inventaires pour les communes de :

La Cassine, Chagny, Chéhéry, Chémery, Clavy-Warby, Connage ; Dommery, Gruyères, Hocmont, Maranwez, Montigny-sur-Vence, Omicourt, Omont, Raillicourt, Terron-lès-Vendresse, Touligny. Six de ces inventaires sont négatifs (Bouvellemont, La Cassine, Gruyères, Hocmont, Terron-lès-Vendresse et Touligny).

L'inventaire de La Horgne a été rédigé par l'Archiviste.

La somme de 250 francs, accordée par le Conseil général pour primes d'encouragement aux secrétaires de mairie rédacteurs d'inventaires, a été répartie pour 1876 ainsi qu'il suit :

A MM. les Secrétaires de mairie :

de Chalandry-Elaire.....20 francs

de Flize.....	20 francs
de Murtin-Bogny.....	25 francs
de Saint-Laurent.....	40 francs
de Sapogne-Feuchères.....	25 francs
de Sécheval.....	25 francs
de Tournes.....	20 francs
de Vireux-Molhain.....	75 francs

L'inventaire des Archives hospitalières de Château-Porcien que j'ai commencé l'année dernière, se continue. Le temps consacré au déménagement des Archives m'avait empêché jusqu'alors de le reprendre. C'est un travail qui demande encore environ deux mois pour être mené à bonne fin.

J'aurai l'honneur, Monsieur le Préfet, de vous remettre prochainement un rapport spécial sur l'inspection des Archives communales et hospitalières.

Recherches et expéditions

Les demandes de recherches faites par les particuliers et par les administrations, et les communications avec déplacement, sont au nombre de 255, dont 62 pour les Archives antérieures à 1790, séries A, B, C, E, G, et H, soit une augmentation, pour le total, de 109 demandes sur le chiffre de l'année dernière, qui n'était que de 146, et de 26 pour les recherches historiques, qui avaient atteint le chiffre de 36 en 1876.

Le produit des expéditions délivrées depuis le 30 juillet jusqu'au 31 décembre 1876 est de 29 francs 25 pour 39 rôles.

Crédits demandés pour 1878

Je demanderai, Monsieur le Préfet, le maintien des crédits votés précédemment, et qui se répartissent ainsi :

Article 1 ^{er} : Appointements du conservateur des archives.....	3.600
Appointements de l'employé auxiliaire.....	1.500
Article 2 : Dépouillement extraordinaire des archives, achats de cartons et établissement de tablettes, reliures.....	400
Article 3 : Recherche et transport à la préfecture des papiers des greffes des tribunaux et des recettes des domaines de cantons.....	120
Article 4 : Acquisition et copie de documents intéressant les archives.....	200
Article 5 : Publication de l'inventaire-sommaire.....	250
Article 6 : Inspection des archives communales.....	500

Article 7 : Primes d'encouragement aux secrétaires des mairies pour la rédaction des inventaires des archives communales antérieures à 1790.....250

Article 8 : Chauffage des bureaux de l'archiviste.....100

Je terminerai ce rapport, Monsieur le Préfet, en recommandant à votre bienveillance et à celle du Conseil général, l'employé auxiliaire, M. Kèwe, dont la collaboration m'est toujours d'un grand secours, pour la mise en ordre et le classement des archives administratives.

Je suis avec respect, Monsieur le Préfet, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

L'Archiviste départemental,

Ed. Sénemaud